

Appel d'intérêt destiné aux entreprises de la MRC de Bonaventure

PARTICIPATION À UN PROJET VIDÉO VISANT À FAIRE CONNAÎTRE DES ENTREPRISES AYANT MIS EN PLACE DES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES INNOVANTES

MISE EN CONTEXTE

Le Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) est actuellement à la recherche de trois (3) entreprises de la MRC de Bonaventure intéressées à participer à un projet vidéo, dont l'objectif sera de mettre de l'avant les pratiques écoresponsables innovantes adoptées par ces entreprises, et de recueillir des témoignages d'expérience.

Les entreprises recherchées :

- sont des entreprises à but lucratif ou des entreprises d'économie sociale dont la viabilité financière repose à plus de 40 % sur des revenus autonomes tirés de leurs activités économiques;
- sont situées dans la MRC de Bonaventure et ont mis en place des pratiques innovantes afin d'améliorer leur bilan environnemental;
- proposent des solutions écoresponsables pouvant servir de modèle à d'autres entreprises.

BÉNÉFICES

POUR LES ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

Ce projet vidéo permettra aux entreprises retenues de :

- bénéficier d'un tournage en entreprise réalisé par la firme gaspésienne A.D. Solutions;
- faire connaître ses bonnes pratiques environnementales auprès de ses employés, de sa clientèle et du public;
- obtenir une visibilité régionale lors du dévoilement du projet au grand public, qui aura lieu dans le cadre d'une activité de mobilisation régionale (date de l'activité à confirmer);
- contribuer positivement à l'avancement du développement durable en Gaspésie.

ENGAGEMENT DEMANDÉ

L'implication attendue de la part des entreprises est la suivante :

- soumettre son intérêt au CREGÎM en complétant le formulaire d'intérêt prévu à cet effet;
- si l'entreprise est retenue, signer une entente de collaboration avec le CREGÎM;
- si l'entreprise est retenue, documenter les pratiques écoresponsables qu'elles ont mises en place, de même que les retombées économiques, environnementales et sociales associées;
- si l'entreprise est retenue, se rendre disponible pour le tournage (mois de septembre-octobre-novembre, ou ultérieurement selon la situation liée au COVID-19) et les suivis nécessaires, soit environ une journée par entreprise. L'entreprise devra également désigner une personne à l'aise à prendre la parole devant caméra.

FORMULAIRE D'INTÉRÊT À COMPLÉTER >>

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE FORMULAIRE D'INTÉRÊT : **23 AOÛT 2020 / MINUIT**

Pour plus d'informations

Dominique Cyr
Agent du Fonds Écoleader - Gaspésie au Conseil régional
de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
d.cyr@fondsecoleader.ca
418 534-4498 | Poste 204

